

Relation présentée le 2 juin 2006 par Flaminia Giovanelli à l'Assemblée Générale de l'Union
Mondiale des Organisations Féminines Catholiques (World Union of Catholic Women's
Organisations/Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques)
Arlington, VA, USA 31 mai - 3 juin 2006

ASSEMBLEE GENERALE DE L'UMOF/WUCWO
Arlington, VA.
2 juin 2006
La doctrine sociale de l'Eglise à la lumière des béatitudes

Chères amies,

Autant le dire tout de suite: ne vous attendez pas à une présentation par *power point* ! Ce n'est pas mon style et ce n'est surtout pas de ma génération !

De l'imagination...

Pour capter votre attention pendant trois quarts d'heure sans l'aide de la technologie, il me faudra alors faire recours à l'imagination. D'ailleurs c'est peut-être un bien, puisque l'imagination est un de ces éléments constitutifs de la personne humaine. Il n'y a que l'homme - et la femme bien sûr ! - qui soit capable d'imaginer son futur...

Pour ce faire, je vous invite à suivre *un itinéraire en Terre Sainte*, à visiter trois « lieux saints », trois lieux de montagne, qui sont aussi trois « lieux théologiques ». C'est-à-dire des lieux d'où jaillit la réflexion théologique sur la foi, sur l'Eglise, sur les rapports entre celles-ci et l'activité humaine. Mais, n'ayez pas peur, je n'ai aucune intention de m'aventurer sur des chemins théologiques, je n'en ai pas les capacités et ce n'est pas ce qui m'a été requis.

Néanmoins, je pense que ce petit voyage, ou plutôt ce bref pèlerinage imaginaire, nous aidera à situer le sujet - la doctrine sociale de l'église - comme on m'a demandé de le faire, c'est-à-dire à la lumière des béatitudes.

Nous commencerons donc par nous rendre sur la montagne des béatitudes, la montagne par excellence, puisque c'est là que le Seigneur a prononcé le « discours de la montagne ». Ensuite, je vous invite à me suivre sur le mont Thabor, le lieu de la Transfiguration, pour terminer sur la montagne « de l'autre côté de la mer de Galilée ou de Tibériade », d'où Jésus vit les foules qui l'avaient suivi et où il les nourrit.

1. La montagne des béatitudes

Je n'ai été en Terre Sainte qu'une seule fois, il y a exactement trente ans, et un des lieux plus suggestifs a été, pour moi, la montagne des béatitudes. Je me souviens qu'avec le petit groupe avec lequel j'ai eu la grâce de m'y rendre, nous avons célébré la Messe à l'étage supérieur de la basilique, pratiquement dans la coupole. Nous étions donc entourés par les fenêtres qui s'ouvrent sur un panorama paisible et des plus évocateurs. Et bien, je vous invite à regarder le monde comme si nous nous trouvions à l'étage supérieur de cette église. Je vous invite à regarder le monde avec le regard des béatitudes, à aller à la rencontre du monde nourries par les béatitudes, à vous mettre au service du monde, en ayant le message des béatitudes au fond du cœur. Bref, je vous invite à accepter totalement le paradoxe qui est la substance du discours de la montagne.

1.1 *Regarder le monde avec le regard des béatitudes, c'est regarder le monde avec des yeux pleins de joie.* Voilà le premier paradoxe que je vous invite à accepter: que les pauvres, les affligés, les persécutés soient heureux.

En réalité, Jésus ne célèbre pas les détreffes. Il ne dit pas : « heureuse la pauvreté, heureuse la persécution... », il dit « heureux vous qui êtes pauvres, qui pleurez, qui êtes persécutés ». Il proclame un message d'espérance à ceux qui sont écrasés par les malheurs. Non seulement, l'accent n'est pas mis sur la pauvreté, ni sur la persécution comme si elles étaient elles-mêmes sources de

béatitude. Il n'est pas mis non plus sur les pauvres et les persécutés. Il est mis sur le don de Dieu qui leur est octroyé : « Le Royaume des cieux est à eux... ils seront appelés fils de Dieu ». C'est Dieu la source de notre joie, c'est Dieu qui, gratuitement et en surabondance¹, comble et rend heureux ceux qui sont pauvres, affligés, persécutés, qui ne comptent pas sur leurs propres forces, parce qu'ils n'ont pas de quoi se glorifier ou à qui s'appuyer, mais qui sont sûrs du Seigneur, de sa bonté, de sa puissance, de sa miséricorde, ceux qui ont mis en Dieu leur espoir².

De quelle joie s'agit-il alors ? Certainement pas d'un enchantement auquel on s'abandonne dans un monde irréel, ni d'un vague optimisme, ni, non plus d'une joie à goût de revanche, puisque cette joie qui, un jour, sera plénière, est donnée, à celui qui se met dans les mains de Dieu, dès maintenant, au cœur même des épreuves. Les affligés qui vivent les épreuves avec une attitude positive sont consolés: cette joie développe, chez ceux qu'elle atteint, la douceur, la miséricorde qui englobent les ennemis eux-mêmes et se communiquent.

En définitive, cette joie est une joie exigeante. Comme l'écrivait Paul VI : « Cette joie de demeurer dans l'amour de Dieu commence dès ici-bas. C'est celle du Royaume de Dieu. Mais elle est accordée sur un chemin escarpé, qui demande une confiance totale dans le Père et dans le Fils, et une préférence donnée au Royaume. Le message de Jésus promet avant tout la joie, cette joie exigeante ; ne s'ouvre-t-il pas par les béatitudes ?... C'est le paradoxe de la condition chrétienne qui éclaire singulièrement celui de la condition humaine ; ni l'épreuve ni la souffrance ne sont éliminées de ce monde, mais elles prennent un sens nouveau dans la certitude de participer à la rédemption opérée par le Seigneur et de partager sa gloire »³.

1.2 *Aller au devant du monde nourris des béatitudes, c'est aller au devant du monde, en femmes et hommes libres.* Le paradoxe revient : comment être pauvre, affligé, peut-il signifier être libre ? Ne se sent-on pas écrasés, enchaînés par la pauvreté et encore plus par l'affliction qui frappe sans même que l'on soit victime d'injustices, car l'affliction est causée par des circonstances, des faits dont les causes sont, justement, casuelles ?

La liberté est une des données majeures de notre temps, un temps qu'il faut aimer et au devant duquel il faut aller. « Cette liberté – remarquaient les Pères réunis au Concile Vatican II dans la Constitution *Gaudium et Spes* – nos contemporains l'estiment grandement et ils la poursuivent avec ardeur. Et ils ont raison. Souvent, cependant, ils la chérissent d'une manière qui n'est pas droite, comme la licence de faire n'importe quoi, pourvu que cela plaise, même le mal. »⁴. La raison de cette « déviation », si l'on peut dire, de la liberté se trouve dans le déracinement de son rapport avec la vérité⁵. Le Pape Benoît XVI ne cesse de nous le répéter : « La liberté, nous ne pouvons la posséder que comme liberté partagée, dans la communion des libertés : ce n'est que si nous vivons dans une juste manière, l'un avec l'autre et l'un pour l'autre, que la liberté peut se développer. Nous vivons d'une juste manière si nous vivons selon la vérité de notre être, c'est-à-dire selon la volonté de Dieu »⁶.

Voilà pourquoi les pauvres, les affligés des béatitudes, du fait qu'ils sont dans la vérité parce qu'ils mettent tout dans les mains du Seigneur, sont intimement libres, respectueux du mystère de la liberté, imitateurs de Dieu qui œuvre dans le respect complet de l'homme⁷. Pour être encore plus précis. Dans l'*Instruction sur la liberté chrétienne et la libération*, publiée par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, de laquelle le Saint Père était alors le Préfet, à l'époque où la fin des idéologies semblait lointaine - et elle ne l'était pas – on lit : « Une des principales erreurs qui a lourdement grevé, depuis le temps des Lumières, le processus de libération, tient à la conviction largement partagée que ce seraient les progrès réalisés dans le champ des sciences, de la technique,

¹ Cf. Heckel, R. s.j. *Les béatitudes*, Cahiers de l'actualité religieuse et sociale, n° 107, 15 octobre 1975, p. 530.

² Cf. Martini, C.M. *Les béatitudes*, Milano, In dialogo, 8e édition, 2002, p. 21.

³ Paul VI, Exhortation apostolique *Gaudete in Domino*, III.

⁴ Concile Vatican II, *Constitution pastorale L'Eglise dans le monde de ce temps*, n° 17.

⁵ Cfr. Jean Paul II, Lettre encyclique *Veritatis Splendor*, n° 4.

⁶ Benoît XVI, *Homélie pour le 40ème anniversaire de la conclusion du Concile Vatican II*, 8 décembre 2005

⁷ Cfr. Martini, C.M., *ibid.*, p. 45.

et de l'économie, qui devraient servir de fondement à la conquête de la liberté. Par là, on méconnaissait les profondeurs de cette liberté et de ses exigences. Cette réalité des profondeurs de la liberté, l'Eglise l'a toujours expérimentée à travers les vies d'une foule de fidèles, spécialement parmi les petits et les pauvres »⁸.

Et pour terminer sur ce point, il faut aussi affirmer une réalité qui, pour douloureuse qu'elle soit, n'en est pas moins vraie : c'est la croix qui libère et qui fait « voir ». Ce sont ceux qui ont le cœur pur qui « voient Dieu ». La possibilité de voir Dieu, dépend de la purification du cœur un processus à travers lequel l'homme devient transparent, apprend le don gratuit de soi, devient « voyant »⁹.

1.3 *Se mettre au service du monde avec le message des béatitudes au fond du cœur.* Le message des béatitudes est progressif. Par les proclamations qui se rapportent à un état subi – la pauvreté, la souffrance, la persécution – celui et celle qui les vivent dans l'abandon à Dieu, sentent surgir dans leur cœur l'exigence de se comporter envers leur prochain comme Jésus qui était « doux et humble de cœur », comme Lui qui a lavé les pieds aux apôtres, qui est venu pour servir et non pour être servi. C'est comme cela que se propose à nouveau le paradoxe de notre situation de chrétiens : en suivant le Seigneur, nous sommes invités à dépasser la règle d'or : « ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit à vous-mêmes ». Cette règle, si nécessaire aux échanges civils, il faut la dépasser et se conformer au renversement de valeurs qui caractérise le christianisme : le pardon sera octroyé sans conditions, les ennemis seront aimés, aux persécuteurs on fera le bien. Dans cette perspective, l'éthique de la proportion et de l'équilibre bascule complètement, il n'est pas question de récompense, la miséricorde est absolue, sans arrière-pensée : on entre avec le Seigneur dans l'horizon du don et de la gratuité¹⁰.

Mais, même du point de vue de la coexistence sociale « la justice ne suffit pas ». Le sens de la justice qui s'est éveillé sur une large échelle dans le monde de nos jours et que l'Eglise partage – comme le démontre le développement de la doctrine sociale à partir de la fin du XIX^{ème} siècle – prend corps dans des programmes qui, dans la pratique, subissent très souvent des déformations, jusqu'à provoquer un éloignement de la justice elle-même. C'est cela qui fit affirmer au Pape Jean-Paul II que « la justice ne suffit pas à elle seule, et même elle peut conduire à sa propre négation et à sa propre ruine, si on ne permet pas à cette force plus profonde qu'est l'amour de façonner la vie humaine dans ses diverses dimensions »¹¹. Sur la même longueur d'onde, dans sa première encyclique Benoît XVI explique que si le plan de la justice appartient à la politique, la politique même a besoin de la purification de la charité¹². C'est bien pour cela que le *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise* – un texte sur lequel je reviendrai tout à l'heure – souligne que la présence du fidèle laïc dans le domaine social est caractérisé par le service, service à la personne, à la culture, à l'économie, à la politique¹³.

Et sur une autre question qui est aussi « très débattue » aujourd'hui, celle du développement, se pose à nouveau le problème de son approche, qui pour le chrétien sera celui des béatitudes: « pour promouvoir un développement plénier, il est nécessaire que notre " regard " sur l'homme soit à la mesure de celui du Christ »¹⁴ dans la vie duquel les béatitudes prennent la plénitude de leur sens. Le Saint-Père l'affirme sans complexe : « Face aux terribles défis de la pauvreté d'une si grande partie de l'humanité... aujourd'hui encore, au temps de l'interdépendance globale, on peut constater qu'aucun projet économique, social ou politique ne remplace le don de soi à autrui, dans

⁸ Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Instruction sur la liberté chrétienne et la libération*, Libreria Editrice Vaticana, 1986, n° 21.

⁹ Ratzinger, J., *Elementi di teologia fondamentale*, Brescia, Morcelliana, 1986, p. 90.

¹⁰ Cf. Tilliette, X., *La béatitude de la miséricorde*, in *Communio*, xviii, 6, 1993, p. 6-7.

¹¹ Jean-Paul II, Lettre encyclique *Dives in misericordia*, n° 12.

¹² Cf. Crepaldi, G., *La carità purifica la giustizia*, in *L'Osservatore Romano*, 13.5.2006, p. 4.

¹³ Conseil Pontifical "Justice et Paix", *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, Città del Vaticano, Libreria Editrice Vaticana, 2005, n.° 551 – 574.

¹⁴ Benoît XV, *Message pour la Carême 2006*.

lequel s'exprime la charité. Celui qui agit selon cette logique évangélique vit la foi comme amitié avec le Dieu incarné et, comme Lui, se charge des besoins matériels et spirituels du prochain »¹⁵.

2. Le mont Thabor

Nous voilà arrivées à la deuxième étape de notre pèlerinage.

2.1 *Pourquoi sommes-nous là ?* Comme je vous l'ai dit, nous nous rendons maintenant sur la montagne « haute » de la transfiguration où le Seigneur est apparu, avec Élie et Moïse, aux trois apôtres Pierre, Jacques et Jean, tel qu'il était en réalité, en « Fils de Dieu ».

Comme nous sommes en pèlerinage, je prends la liberté de recourir à une forme de religiosité pour ainsi dire « populaire » afin de vous expliquer pourquoi je vous ai proposé d'aller, en imagination, sur le mont Thabor. Il arrive d'ailleurs que les formules les plus simples, tout comme l'opinion des plus « petits » - dans tous les sens du mot -, arrivent au cœur des questions avec une immédiateté percutante... Je citerai, donc, un chant qu'il n'arrive malheureusement pas d'entendre très souvent pendant la Messe, mais qui se trouve dans le livre des chants du Conseil Pontifical "Justice et Paix". Ce chant me frappe spécialement, justement parce qu'il explicite ce que je ressens toujours en lisant l'Évangile de la transfiguration. Et bien, il s'agit d'un dialogue entre Jésus et les apôtres qui - et c'est bien expliqué - ont compris qui était le Seigneur, et c'est pourquoi ils l'ont vu tel qu'il est. En effet, quand ils proposent de monter les tentes pour ne pas descendre dans la vallée où les gens ne veulent pas comprendre qui est Jésus vraiment, le Seigneur leur dit que, au commencement eux aussi étaient comme les autres et que c'est Lui qui a transformé leur cœurs. Puis il ajoute, et c'est le refrain, que leur place est au milieu des autres auxquels ils doivent porter son amour et son salut. Et les trois insistent en disant que c'est tellement bien de rester là-haut, qu'ils n'ont pas envie de penser aux autres et à la reprise du refrain, chaque fois, le Seigneur leur dit « votre place est là ». Après quelques strophes, au dernier refrain, Pierre, Jacques et Jean semblent avoir accepté puisque le refrain dit : « notre place est là »... Je dois avouer que je les comprends parfaitement, après avoir vu Jésus tel qu'il est, redescendre au milieu des gens ce n'est pas facile : on y reviendra tout à l'heure.

2.2 *Descendre du Mont Thabor, c'est aller évangéliser* et aller évangéliser c'est l'essentiel de la vie de tout chrétien. C'est ce que Jésus, qui a été envoyé pour annoncer le Royaume de Dieu, a donné comme mission à ses disciples et à son Eglise: « Allez par le monde entier, proclamez l'Évangile à toutes les créatures » (Mc 16,15).

L'annonce du salut en Jésus Christ est adressée à toute personne et à toute la personne, dans toutes ses dimensions. Comme l'écrivait Paul VI dans son Exhortation apostolique consacrée justement à l'évangélisation, celle-ci « ne serait pas complète si elle ne tenait pas compte des rapports concrets et permanents qui existent entre l'Évangile et la vie, personnelle et sociale, de l'homme. C'est pourquoi l'évangélisation comporte un message explicite, adapté aux diverses situations, constamment actualisé, sur les droits et les devoirs de toute personne humaine, sur la vie familiale sans laquelle l'épanouissement personnel n'est guère possible, sur la vie en commun dans la société, sur la vie internationale, la paix, la justice, le développement ; un message particulièrement vigoureux de nos jours sur la libération »¹⁶. Un message sur la « libération » : c'était l'année 1975 et, tout en réaffirmant l'évangélisation comme contenu essentiel du message de l'Eglise, la question de la libération ne pouvait pas être passé sous silence.

Au commencement du troisième millénaire, avec un vocabulaire différent, Jean-Paul II a souligné à nouveau, avec vigueur, que l'évangélisation des réalités sociales est partie intégrante de la mission de l'Eglise et du chrétien. « Le versant éthique et social - écrivait le Pape à la fin du Grand Jubilé de l'an 2000 - constitue une dimension absolument nécessaire du témoignage chrétien : on doit repousser toute tentation intimiste et individualiste, qui s'harmoniserait mal avec les exigences de la charité, pas plus qu'avec la « logique » de l'Incarnation et, en définitive, avec la tension eschatologique du christianisme. Si cette dernière nous rend conscients du caractère relatif

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Paul VI, Exhortation apostolique *Evangelii Nuntiandi* n° 29.

de l'histoire, cela ne conduit en aucune manière à nous désengager du devoir de construire cette histoire »¹⁷. En d'autres mots : la charité et le fait que le Fils de Dieu s'est incarné, qu'il s'est fait homme et a assumé la nature humaine avec toutes ses exigences, qui sont aussi d'ordre social, de relations avec les autres, c'est ce qui, non seulement justifie, mais oblige les chrétiens à contribuer à la construction de la société.

2.3 *Aux pieds du mont Thabor, la vision du Seigneur s'avère nécessaire!* ... Cette tâche de participer par les activités séculières à la vie de la société revient en propre, même si non exclusivement, aux laïcs. Comme le dit le Concile, avec une expression particulièrement suggestive : « c'est à leur conscience préalablement formée qu'il revient d'inscrire la loi divine dans la cité terrestre »¹⁸, en prenant eux-mêmes leurs responsabilités. A cette fin, les fidèles laïcs sont appelés à cultiver une authentique spiritualité laïque. L'importance de cette spiritualité est bien soulignée par le *Compendium de la doctrine sociale* qui y dédie deux numéros en spécifiant sa nature, « c'est une spiritualité qui est étrangère aussi bien au spiritualisme intimiste qu'à l'activisme social » et son but, « l'approfondissement des motivations intérieures et l'acquisition du style approprié à l'engagement dans le domaine social et politique sont le fruit d'un parcours dynamique et permanent de formation, visant avant tout à réaliser une harmonie entre la vie, dans sa complexité et la foi »¹⁹.

Cette spiritualité est particulièrement importante, car il ne faut pas se faire d'illusions: dans ce devoir de témoigner du Christ dans les réalités sociales, le chrétien n'aura jamais la vie facile. « Être dans le monde sans être du monde » est en même temps très souvent un poids, parfois très difficile à porter, et une preuve de notre fidélité au Seigneur. Que ce soit dans les sociétés occidentales fortement sécularisées ou dans les pays où le christianisme est minoritaire, il arrive parfois de se sentir proches de ces chrétiens et chrétiennes des premiers siècles dont la pureté est difficile à imiter. De ces chrétiens et de ces chrétiennes qui, selon ce texte magnifique qu'est la *Lettre à Diognète*, ne se distinguent des autres hommes et des autres femmes ni par le pays, ni par le langage ou les vêtements, ni non plus par un genre de vie singulier mais qui, tout en se conformant aux usages locaux par leur manière de vivre, "manifestent les lois extraordinaires et vraiment paradoxales de leur république spirituelle"²⁰. Le Pape Benoît XVI lui-même le disait Place Saint-Pierre il y a seulement quelques mois : « il n'est donné à personne de vivre " sur le Thabor ", tant que l'on se trouve sur cette terre. En effet, l'existence humaine est un chemin de foi et, en tant que tel, avance davantage dans la pénombre qu'en pleine la lumière, non sans moments d'obscurité, et même d'intenses ténèbres »²¹.

3. La montagne « de l'autre côté de la mer de Galilée ou de Tibériade »

Nous voici arrivées à la dernière étape de notre pèlerinage « virtuel ». Nous nous trouvons de l'autre côté de la mer de Galilée où, nous dit saint Jean, comme les trois autres évangélistes d'ailleurs, « Jésus gravit la montagne et là, il s'assit avec ses disciples » (*Jn* 6,3).

3.1 *Le miracle des pains est un lieu théologique pour fonder et orienter la réflexion et l'action sociale de l'Eglise.* Une grande foule avait suivi le Seigneur en voyant les signes qu'il faisait sur les infirmes. Jésus a pitié de cette foule, pitié de sa détresse physique, de sa faim. Pitié qui n'est en rien condescendance, mais qui est sympathie, est un "souffrir-avec", à laquelle fait suite un geste qui n'est pas calculé, qui n'a pas d'autre but que de manifester la participation spontanée du Seigneur à la souffrance des hommes dans le miracle qu'il va faire pour leur venir en aide. En voyant cette grande foule qui s'approchait, Jésus est comme bouleversé. Il ouvre alors les yeux de ses disciples sur la détresse de tous ces gens, les yeux du corps et les yeux du cœur. Non pour susciter de bons sentiments, mais pour les pousser à agir : « Donnez-leur vous-même à manger », leur dit-il. Puis,

¹⁷ Jean Paul II, Lettre apostolique *Novo Millennio Ineunte*, n° 52.

¹⁸ Concile Vatican II, *Gaudium et Spes*, n° 43.

¹⁹ *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, op. cit., n° 545 et 546.

²⁰ *Lettre à Diognète*, www.croixsens.net, n° V.4

²¹ Benoît XVI, *Angelus*, 12 mars 2006, *L'Osservatore Romano*, 13-14 mars, 2006.

devant leur objection : « où irons-nous acheter à manger pour tous ces gens ? », il leur demande tout simplement: « combien avez-vous de pains ? ». Il les invite avec réalisme à donner ce qu'ils ont, à faire ce qu'ils peuvent, à ne pas se cacher derrière un alibi (ce que nous avons n'est rien pour cette foule), un alibi commode pour ne rien faire. Ensuite, Jésus fait le miracle et multiplie les pains entre leurs mains. Son message acquiert alors tant de crédibilité que la foule veut le faire roi: alors, il se retire de nouveau seul dans la montagne... (cf. *Jn* 6,15).

Je pense qu'avoir évoqué le miracle de la multiplication des pains éclaire efficacement l'intérêt que l'Eglise porte à tous les besoins concrets de l'homme : venir en aide aux besoins quotidiens des hommes fait corps avec l'Évangile²².

3.2 *Sur l'exemple de son Fondateur*, l'Eglise s'est donc penchée depuis toujours sur les aspects matériels de l'existence humaine. Que se soit par cette sorte d'organisation « sociale » interne à la première communauté chrétienne, comme on le lit aux chapitres 2 et 4 des *Actes des Apôtres*. Que se soit, encore, par l'impulsion donnée tout naturellement à l'organisation de la vie économique par les moines irlandais au bas Moyen Age en faisant – contre tous les préjugés de l'époque qui voyaient dans le travail manuel un travail d'esclave – de leurs monastères des centres de production²³. Ou également, selon l'opinion de récents courants historiographiques, dans le rôle des premiers frères franciscains qui, immergés dans les villes et dans la réalité d'un monde en pleine évolution économique au XIII^e siècle, ont élaboré des concepts tels que « l'utilité sociale de la marchandise », « le juste prix », ou « la rémunération de l'argent »²⁴. Tout ceci, à côté de la doctrine de l'Eglise sur l'usure qui a trouvé dans l'Encyclique du Pape Benoît XIV au XVIII^e siècle, *Vix Pervenit*, sa définition magistérielle.

3.3 *L'« expérience en humanité » acquise par l'Eglise débouche tout naturellement sur la doctrine sociale*. Ces quelques exemples que je viens d'indiquer et qui sont issus de la pratique de la charité exercée par les chrétiens et les chrétiennes de tout temps (ou plutôt par les chrétiennes et les chrétiens, dans ce cas il faut vraiment inverser l'ordre des mots !), ont donné corps à l'enseignement social de l'Eglise, ou à la doctrine sociale de l'Eglise, selon l'expression introduite par le Pape Pie XI. Cette expression désigne le « *corpus* » doctrinal, c'est-à-dire cet ensemble de documents sociaux de l'Eglise (émanant des Papes, du Concile, des évêques) qui constituent la parole de l'Eglise face à des situations humaines déterminées, nationales ou internationales, pour lesquelles elle énonce une véritable doctrine. Si, comme je l'ai dit tout à l'heure, l'Eglise n'a jamais été étrangère aux besoins des hommes et des femmes vivant en société, « les événements de nature économique qui se produisirent au XIX^e siècle eurent des conséquences sociales, politiques et culturelles explosives. Ceux liés à la révolution industrielle bouleversèrent des structures sociales séculaires, soulevant de graves problèmes de justice et posant la première grande question sociale, la *question ouvrière*, suscitée par le conflit entre le capital et le travail. Dans ce contexte, l'Eglise ressentit la nécessité de devoir intervenir d'une nouvelle façon: les « *res novae* », constituées par ces événements, représentaient un défi à son enseignement et motivaient une sollicitude pastorale spéciale à l'égard de grandes masses d'hommes et de femmes. Un discernement renouvelé de la situation s'avérait nécessaire, pour être en mesure de définir les solutions appropriées aux problèmes inhabituels et inexplorés »²⁵. Je viens de citer en entier le numéro 88 du *Compendium de la doctrine sociale* qui, toute de suite après, nous donne une vue d'ensemble de l'enseignement pontifical en illustrant ses développements à travers un peu plus d'un siècle (1881-2004). Il passe donc de la grande encyclique du Pape Léon XIII, *Rerum Novarum*, qui traitait la question ouvrière, à *Quadragesimo Anno* de Pie XI (1931), qui enrichit les thèmes du travail, de la propriété, qui aborde celui de l'idéologie socialiste et développe le principe de la subsidiarité, et aux encycliques du même Pape qui condamnent les grandes idéologies totalitaires du XX^e siècle (*Non abbiamo bisogno*, *Mit brennender Sorge*, *Divini Redemptoris*). Le *Compendium* analyse ensuite rapidement

²² Cf. Heckel, R., *Mission et développement*, L'Eglise en Alsace, novembre 1982, pp. 24-25.

²³ Cf. Pernoud, R.: *La Vergine e i Santi nel Medioevo*, Casale Monferrato, Piemme, 1994, p. 128.

²⁴ Cf. Bazzighi, O., *Alle radici del capitalismo. Medioevo e scienza economica*, Effatà Ed., 2003.

²⁵ *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, op cit., 88.

les *Radiomessages* de Pie XII, spécialement celui de Pentecôte 1941, sur la coopération internationale, la démocratie, la destination universelle des biens, pour passer aux Encycliques *Mater et Magistra* (1961) sur le travail agricole, et *Pacem in Terris* (1963) sur la paix et les droits de l'homme, de Jean XXIII. C'est ensuite le tour de *Gaudium et Spes* (1965), la Constitution pastorale du Concile Vatican II sur l'Eglise dans le monde, dans la perspective d'*aggiornamento* ouverte par le Concile, et les encycliques de Paul VI, *Populorum Progressio* (1967), sur le développement des peuples et sur le lien entre la justice et la paix, et *Octogesima Adveniens* (1971), sur la moralité de la décision politique et la dimension morale de l'action menée dans la société par les hommes politiques. Le nouvel élan imprimé par Jean-Paul II à la doctrine sociale de l'Eglise est aussi témoigné par le rapide excursus du *Compendium* sur *Laborem Exercens* (1981), qui traite le travail humain, « clé fondamentale de la question sociale », *Sollicitudo Rei Socialis* (1987), qui commémore *Populorum Progressio* et voit l'origine de la crise du développement dans l'antagonisme des deux blocs, celui de l'Est et celui de l'Ouest, tous deux à corriger, et *Centesimus Annus* (1991), dans laquelle le Pape demande, après la chute du mur de Berlin, que le monde s'engage pour un nouveau modèle de développement, fondé sur la dignité transcendante de la personne humaine.

Enfin, pour rendre possible aux fidèles catholiques de profiter de toute la richesse qui se trouve dans ces documents, Jean-Paul II a confié au Conseil Pontifical « Justice et Paix » la rédaction du volume que j'ai déjà cité plusieurs fois : le *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*. En effet, c'est ce Pape qui, en faisant sienne une recommandation du Synode pour l'Amérique - une des assemblées continentales des évêques qui ont précédé le Jubilé de l'an 2000 - a affirmé que, pour la diffusion de la doctrine sociale de l'Eglise, qu'il considérait comme une authentique priorité pastorale, « un résumé ou une synthèse autorisée de la doctrine sociale catholique, éventuellement sous forme de catéchisme »²⁶ (*Ecclesia in America*, n°54) serait très utile.

3.4 *Mais, qu'est-ce que, au juste, la doctrine sociale de l'Eglise ?* La définition que je préfère et qui, me semble-t-il, s'harmonise le mieux à l'articulation de mon intervention est celle qu'en a donné Jean-Paul II dans son Encyclique *Centesimus Annus*²⁷, en affirmant qu'elle est un « instrument d'évangélisation ». Mais on peut souligner aussi que la doctrine sociale tend à l'animation chrétienne de la société et que, grâce à elle, les chrétiens et tous les hommes de bonne volonté s'insèrent et collaborent à l'oeuvre de la création et de rédemption de Dieu. Et je pourrai enrichir cette notion en disant encore que l'enseignement social de l'Eglise projette sur les questions sociales la lumière de l'Evangile²⁸ et qu'il applique la Parole de Dieu à la vie des hommes et de la société, comme aussi aux réalités terrestres qui s'y attachent.

En outre, en offrant des principes de réflexion, des critères de jugement et des directives d'action²⁹, la doctrine sociale - dont la nature est théologique, spécifiquement théologique-morale - devient un instrument pour le discernement chrétien dans le domaine social. Un discernement - dont les orientations se basent sur des vérités qui sont telles aussi selon la raison humaine - qui se veut valide aussi pour les non-chrétiens.

3.5 *Voyons de plus près ce que la doctrine sociale a à offrir au monde.* On a dit : des principes, des critères de jugement, des directives d'action. Je les passerai très très rapidement en revue dans l'ordre donné par le *Compendium* :

- Le principe personnaliste. « Chantier toujours ouvert » comme dit le *Compendium* « où la vérité éternelle pénètre et imprègne la nouveauté contingente, en traçant des voies de justice et de paix »³⁰, l'enseignement social se fonde sur des principes permanents, tous visant à l'épanouissement de la personne humaine, dont la valeur inestimable est telle par la création à

²⁶ Jean-Paul II, Exhortation apostolique *Ecclesia in America*, n° 54.

²⁷ Jean-Paul II, Lettre encyclique *Centesimus Annus*, n° 54.

²⁸ Paul VI, Lettre encyclique *Populorum Progressio*, n° 2.

²⁹ Jean-Paul II, *Sollicitudo Rei Socialis*, n° 8.

³⁰ *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, op. cit., n° 86.

l'image de Dieu. En effet, « toute la vie sociale est l'expression de son unique protagoniste: la personne humaine » et l'Eglise a reconnu et affirmé à maintes reprises « le caractère central de la personne humaine en tout domaine et manifestation de la socialité »³¹.

- Le bien commun. C'est le bien de tout le corps social. C'est le bien qui est celui de tous les membres de la communauté sociale et, à la fois, celui de chaque membre de cette communauté. Ce n'est donc pas la somme des biens individuels mais un bien nouveau, une nouvelle richesse fruit de la présence, du lien entre les personnes qui forment la société et de leur participation à la gestion de cette même société.
- La destination universelle des biens. C'est ainsi que la Constitution pastorale *Gaudium et Spes* définit ce principe: « Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité »³². Et le Pape Paul VI a ajouté : « Tous les autres droits, quels qu'ils soient, y compris ceux de propriété et de libre commerce, y sont subordonnés »³³.
- Le principe de subsidiarité. Selon ce principe, il appartient aux pouvoirs publics d'aider les individus et les corps intermédiaires (la société civile) à prendre des initiatives qu'ils sont parfaitement capables de prendre seuls. En d'autres termes : les organismes de base (famille, associations, coopératives, syndicats, entreprises) d'abord, au besoin avec l'aide des pouvoirs publics, et seulement après l'Etat, là où ils n'arrivent pas.
- Le principe de participation, lui, implique une mise en valeur de la société civile avec la création de systèmes politiques ouverts à la base, transparents; en d'autres termes, des systèmes authentiquement démocratiques.
- Le principe de solidarité, enfin, est la réponse, comme attitude morale et sociale, mais aussi comme « vertu », à l'interdépendance phénomène typique de notre époque, en tant que « système nécessaire de relations dans le monde contemporain », qu'il s'agisse de relations économiques, culturelles, politiques ou religieuses. La solidarité « n'est pas un sentiment de vague compassion, mais, au contraire, de la détermination ferme à travailler au bien commun »³⁴.

Pour faire de ces principes des critères efficaces de jugement, ils doivent être mis en rapport avec les valeurs fondamentales de la vie sociale : la vérité, la liberté, la justice et la charité. « Leur pratique est une voie sûre et nécessaire pour atteindre le perfectionnement personnel et une vie sociale en commun plus humaine »³⁵.

3.6 *Pour appliquer la doctrine sociale, une méthode de discernement est nécessaire.* Cette méthode est fondée sur la lecture des signes des temps menée à la lumière de la Parole de Dieu, dans le but d'orienter vers le bien l'action communautaire et personnelle dans les différents domaines de la vie en société, la famille, le travail, la vie économique, la communauté politique, la communauté internationale, l'environnement, la paix.

Je serai rapide, puisque, pour des associations catholiques, cette méthode, qui suit donc la dynamique classique des mouvements sociaux chrétiens - « voir, juger, agir » - c'est le pain quotidien !

Voir : c'est la « lecture des signes des temps », suivant le langage conciliaire. Une lecture particulièrement difficile aujourd'hui à cause de la complexité du monde actuel. C'est pour cela que, dans cette phase, les chrétiens et leurs communautés font recours aux avis des spécialistes et se servent, là aussi avec discernement, des instruments mis à leur disposition par les sciences sociales et humaines (la sociologie, l'économie etc.)

³¹ *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise, op. cit., n° 106.*

³² *Gaudium et Spes, op. cit. n° 69.*

³³ *Populorum Progressio, op. cit. n° 22.*

³⁴ *Sollicitudo Rei Socialis, op. cit., n° 37.*

³⁵ *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise, op. cit., n° 197.*

Juger : il s'agit de «l'évaluation de l'analyse et du jugement sur les réalités à la lumière du projet de Dieu», de la Parole de Dieu et du magistère social. Là, il faut bien tenir compte de ce que l'enseignement social n'est pas un barème de réponses toutes faites, mais un instrument, justement, de discernement d'interprétation de la réalité à la lumière de l'Évangile, lequel, lui non plus, ne donne pas de solutions toutes faites aux questions sociales. Le respect de la dignité de la personne humaine, conçue comme être corporel et spirituel en même temps, le respect de ses droits qui sont tels seulement en relation aux devoirs correspondants, est en définitive le critère de jugement dans toutes circonstances.

Agir : il faut bien le réaffirmer. Toute la doctrine sociale est tournée vers l'action. Il suffit de se rappeler d'où nous sommes parties, du miracle des pains : « donnez leur vous-mêmes à manger » dit Jésus aux apôtres.

* * * * *

Nous voilà arrivées à la fin de notre pèlerinage, un peu essouffées peut-être. C'était, d'ailleurs un pèlerinage dans des lieux montagneux, et pour les témoins de Jésus Christ dans les réalités sociales du monde d'aujourd'hui le chemin est particulièrement escarpé. Comme le prophète Habacuc, demandons donc au Seigneur qui est notre force et qui porte nos pas sur les cimes, de rendre nos pieds « pareils à ceux des biches » (*Ha* 3,19) !

Flaminia Giovanelli
Conseil Pontifical « Justice et Paix »